

Bonjour !

Lorsque vous avez passé un examen de santé le .....au Centre de santé pour demandeurs d'asile, nous avons effectué une prise de sang pour détecter éventuellement la présence d'une hépatite ou du VIH.

L'hépatite et le VIH sont deux maladies virales qui sont présentes dans le sang de la personne contaminée. Il est important de savoir si l'on est porteur de la maladie ou pas, pour savoir comment éviter la propagation de l'infection, mais aussi pour avoir accès aux meilleurs soins possibles. L'examen et le traitement éventuel sont gratuits.

Si les résultats de l'examen nécessitent un suivi, nous reprendrons contact avec vous.

Cordialement,

Centre de santé pour demandeurs d'asile